

AFRI-CAN, SOCIÉTÉ DE MINÉRAUX MARINS

Rapport de Gestion

INTRODUCTION

Le rapport de gestion (« MD&A ») qui suit devrait être lu de concert avec les états financiers **non vérifiés** intermédiaires d'Afri-Can, Société de Minéraux Marins («Afri-Can», «la Société», ou «AFA» pour la période terminée le 30 novembre 2007 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2007, de même qu'avec la déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière et les notes qui s'y rattachent. À moins d'indication contraire, les références à des montants en dollars correspondent à des dollars canadiens.

Les états financiers intérimaires **non vérifiés** pour la période terminée le 31 mai 2007 et les notes qui s'y rattachent sont **non vérifiés et ils n'ont pas été revus pas les vérificateurs de la Société**.

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 22 janvier 2008. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers sur le site SEDAR (www.sedar.com).

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette discussion de la direction sur les états financiers contient des «énoncés prospectifs», tels qu'identifiés dans les dépôts réguliers d'Afri-Can auprès des autorités réglementaires canadiennes, qui comprennent certains risques et incertitudes. Il n'y a aucune garanti que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient varier de façon importante et différer de ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont sujets à une variété de risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient significativement différer des résultats ou événements actuels. Quand utilisés dans ce document, des mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si Afri-Can croit que les expectatives reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés impliquent des risques et incertitudes et aucune assurance ne peut être donnée que les résultats actuels seront consistants avec ces énoncés prospectifs. La Société ne prend aucun engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs si des circonstances, estimations ou opinions de la Direction doivent changer. Les lecteurs sont donc informés de ne pas placer une confiance induite dans ces énoncés prospectifs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des dernières années, la nature fondamentale des activités d'Afri-Can n'a pas changé. En tant que Société Canadienne d'exploration et de développement inscrite à la Bourse de Croissance TSX, l'objectif premier de la Société est d'acquérir, d'explorer et développer des concessions de diamants marins et des prospects d'exploration minérale, qui peuvent rapidement arriver au stade de faisabilité et ultimement se développer en exploitation.

PROJETS D'EXPLORATION

On trouvera ci-après une brève description des propriétés dans lesquelles Afri-Can détient une participation.

BLOC J / CONCESSION WODUNA

Le 11 janvier 2006, la Société a conclu une entente avec **INTERNATIONAL MINING AND DREDGING HOLDING LTD. («IMD»)** dans le but de poursuivre les travaux d'échantillonnage sur la concession marine Bloc J en Namibie pour lequel Afri-Can détient un intérêt de 70%.

Afri-Can louera le vaisseau et assumera la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. L'estimation de coût pour le programme complet est d'approximativement 2,5 millions \$ US. Selon les termes de l'entente, Afri-Can doit procéder à un paiement de 300 000 \$ US au moment de la mobilisation et assumera la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. Après déduction des frais de mobilisation et de consommation d'essence, la balance à payer à la fin du programme est estimée à 1,8 million \$ US et sera payable 30 jours après la fin du programme complet. Le paiement de la balance au contrat est sujet à des options de paiements approuvés par les actionnaires d'Afri-Can le 23 février 2006 et ce par un vote à 99,8% en faveur de l'entente. De ce fait, l'entente est en force.

La première phase de notre programme de délimitation de ressources sur le Bloc J fut complétée le 22 novembre 2006. Cette phase comprenait un levé géophysique de 854 lignes kilomètres et l'extraction par vibraforeuse de 28 échantillons. L'analyse et l'interprétation des résultats est en cours et permettront la finalisation de la planification détaillée de la phase d'échantillonnage en vrac qui consistera en l'extraction d'approximativement 319 larges échantillons de 10 mètres carrés chacun.

De surcroît au levé géophysique complété en novembre 2006, l'équipe technique de la Société a publié le 31 janvier 2007, un rapport NI 43-101 basé sur les travaux précédents le programme d'exploration, débuté pendant l'année fiscale 2007. Ce rapport estimait un potentiel diamantifère préliminaire sur le Bloc J. Le 5 juillet 2007, un rapport de progression sur la Caractéristique 6 a démontré un accroissement de la superficie prospective de 57%. Le 27 septembre et le 20 novembre 2007 respectivement, deux rapports de progression sur les caractéristiques 8 et 17 ont confirmé l'augmentation de superficie de la zone prospective et valide le modèle pour le potentiel diamantifère.

Un rapport final qui fera la synthèse de tous les rapports produit avant et durant la première phase du programme de délimitation de ressources et en conformité avec la norme NI 43-101, est provisoirement prévu avant la fin du premier trimestre de l'année 2008. Ce rapport permettra au contracteur de finaliser la cédule et préparation du vaisseau pour la seconde phase du programme de délimitation de ressources.

La seconde phase de notre programme de délimitation de ressources incluant l'échantillonnage en vrac est prévue pour débuter d'ici la fin du premier trimestre de l'année 2008 et devrait durer approximativement six mois. Le but du programme complet est de délimiter des ressources diamantifères sur au minimum deux gîtes du Bloc J, et ce en conformité avec la norme NI 43-101.

CONCESSION DE CUIVRE HAIB

Le 26 mai 2005, Afri-Can a annoncé qu'elle et Deep South ont signé une entente d'option et de gestion avec Copper Resources Corporation ("CRC") selon laquelle CRC acquiert l'option d'Afri-Can de gérer les programmes d'exploration et d'acquérir un intérêt indivis de 70% dans le gîte de cuivre Haib en Namibie.

À la suite de cette transaction, Afri-Can n'a plus d'engagements financiers envers Deep South. Le 20 juin 2007, Deep-South a informé la Société qu'elle considère que CRC s'est retiré de l'entente d'option. Cette situation offre à la Société l'opportunité d'entreprendre une révision stratégique de ses options quant au potentiel de développement du projet Haib.

En juin 2004, la Société avait publié un rapport technique 43-101 sur le projet Haib. Le rapport confirme que la ressource indiquée historique dans les zones à haute teneur totalise 292 millions de tonnes à 0,46% Cu, ce qui excède 2,9 milliards de livres de cuivre in situ. L'objectif de la révision sera d'identifier les options de la Société à la lumière des cours du cuivre plus élevés depuis la dernière révision du projet en 2005.

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes terminées le 31 août 2007, 2006, 2005, 2004, 2003 et 2002.

	FISCAL 2007	FISCAL 2006	FISCAL 2005	FISCAL 2004	FISCAL 2003	FISCAL 2002
	31/08/07	31/08/06	31/08/05	31/08/04	31/08/03	31/08/02
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais généraux et d'administration	1,550,848	1,231,729	954,713	1,011,394	799,809	887,505
Perte avant radiations	1,483,957	1,265,234	1,038,142	1,055,289	882,920	980,317
Perte et perte diluée par action (avant radiations)	0.010	0.010	0.012	0.014	0.010	0.020
Perte nette	1,483,957	1,265,234	6,849,562	4,835,086	891,676	980,317
Perte nette et perte nette diluée par action	0.010	0.010	0.080	0.060	0.010	0.020
Actif à court terme	1,923,044	687,679	345,862	93,217	160,148	934,957
Actif total	8,232,960	5,238,097	4,738,641	10,053,595	13,451,968	13,006,819
Passif à court terme	526,430	211,638	133,084	938,334	974,476	569,277
Montant dû aux administrateurs	458,038	513,980	356,042	812,162	239,913	59,557
Avoir des actionnaires	7,248,492	4,512,479	4,249,515	8,303,099	13,451,968	13,006,819

Discussion sur l'information financière sélectionnée

Depuis ses débuts, le plan d'affaires d'Afri-Can vis-à-vis ses concessions marines est concentré en premier lieu sur l'avancement à un stade de développement avancé du Bloc J et par la suite engager le développement de d'autres concessions.

Avant le programme d'exploration complété cette année, les derniers programmes d'exploration marine d'importance conduits par la Société furent effectués au cours des exercices 2002 et 2003. Jusqu'à la fin

de l'exercice 2004, la Société a complété des activités de planification d'exploration marine centrées sur la préparation d'un programme complet d'exploration couvrant la totalité des 41 km² déjà délimités avec un potentiel diamantifère. Les travaux ont aussi inclus l'élaboration d'un plan de travail détaillé combiné avec le développement d'un outil d'échantillonnage spécial qui pouvait être combiné à un bateau équipé d'un « airlift ».

La plupart sinon la totalité des aspects positifs de nos programmes d'exploration marine de 2001 à 2003 ont été assombris par les problèmes rencontrés par nos compétiteurs. Ces problèmes ont eu un impact sur le marché des capitaux pour l'ensemble des entreprises de l'industrie des diamants marins et a créé un délais de deux ans dans la mise en œuvre de notre programme d'exploration. Au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2005 et jusqu'à la fin du premier trimestre de 2006, les activités des concessions de Afri-Can étaient des activités de maintenance. Durant cette période, la Société a concentré ses efforts à l'assainissement de son bilan, la reprise des activités d'exploration marine en Namibie et le parachèvement du travail requis afin de signer une entente de partenariat avec un partenaire technique expérimenté.

À la suite de la signature de notre entente avec IMD et sa ratification par les actionnaires au deuxième trimestre de 2006, le Bloc J, n'est plus en mode entretien et maintenance.

Durant le deuxième semestre de l'année fiscale 2006, la Direction a ré-activé, de concert avec M. Dick Foster et notre équipe technique, la planification des programmes d'exploration déjà prévus.

Durant l'année fiscale 2007, la Société a complété la première phase de son programme d'exploration, soit un levé géophysique totalisant 854 lignes-kilomètres combiné avec l'extraction par vibraforeuse de 38 échantillons.

En addition au programme de levé géophysique, l'équipe technique de M. Dick Foster a remis à jour toutes les données et rapports des programmes d'exploration conduits précédemment au dernier programme de levé géophysique. Cette révision a été l'objet d'un rapport conforme à la norme NI 43-101 qui a permis l'énonciation d'un potentiel diamantifère pour le block J Le 5 juillet 2007, un rapport de progression sur la Caractéristique 6 a démontré un accroissement de la superficie prospective de 57%. Le 27 septembre et le 20 novembre 2007 respectivement, deux rapports de progression sur les caractéristiques 8 et 17 ont confirmé l'augmentation de superficie de la zone prospective et valide le modèle pour le potentiel diamantifère.

Les frais généraux et les pertes avant radiation au courant de la période ont été de l'ordre de 1 550 448 \$ et 1 483 957 \$ respectivement alors que le moyenne des frais généraux et les pertes avant radiation pour les six dernières périodes étaient 1 072 666 \$ et 1 117 643 \$.

Les facteurs suivant ont une forte influence sur nos coûts d'opérations: 1) Depuis 2006, la Société a augmenté ses activités opérationnelles et de marketing résultant en une augmentation des dépenses de déplacement, de rémunération, de relations publiques et des frais de divulgation d'information aux actionnaires; 2) Les charges relatives aux émissions d'options représentent une part importante de nos frais généraux d'administration (s.v.p. vous référer à la section pertinente du rapport de gestion et de la note 7 des états financiers); et 3) Les frais inhérents aux demandes réglementaires n'ont cessé d'augmenter au cours des ans.

Performance globale

Au cours de la période la Société a encouru des dépenses d'exploration de 1 503 553 \$ pour le projet Block J Woduna et 108 288 \$ en frais d'exploration de métaux primaires liés au projet Haib contre 169 428 \$ en dépenses d'entretien pour la période correspondante l'année dernière. La totalité du 1 503 553 \$ investi en dépenses d'exploration marine fut investi sur le projet Woduna Bloc J et est composé de 457 092 \$ (157 786 \$ en 2006) en frais d'administration, géologues, frais de consultation, taxes et permis; 10 802 \$ (11 642 \$ en 2006) en frais de déplacements et 1 017 659 (0 \$ en 2006) en dépense d'exploration géophysique.

Durant la période la Société a encouru une augmentation de ses pertes nettes de 218 723 \$ (ou 17 %), (1 483 957 \$ contre 1 265 234 \$), les frais généraux eux ont augmenté de 319 119 \$ (ou 26 %) alors que les autres coûts ont diminué de 100 396 \$.

L'augmentation des frais généraux de 319 119 \$ (ou 26 %) par rapport à la période correspondante l'an dernier est attribuable principalement aux augmentations de : 183 271 \$ des charges relatives aux émissions d'options comptabilisées durant la période (297 786 \$ contre 114 515 \$) (s.v.p. vous référer à la section pertinente de la note 7 des états financiers); et de 117 061 \$ (ou 200 %) (175 489 \$ contre 58 428 \$) de frais de divulgation d'information aux actionnaires.

De façon générale, la hausse des coûts de salaires, avantages sociaux et frais de gestion de 31 670 \$ (ou 10 %) ; des frais de voyage de 44 517 \$ (ou 55 %); et des frais de bureau de 18 372 \$ (ou 9 %) ont été amoindries partiellement par la réduction de 35 651 \$ (ou 14 %) des honoraires professionnels et de 40 913 \$ (ou 15%) des frais de relations publiques.

Le (68 891 \$) en autres dépenses de la Société se compose d'un gain sur change de 26 295 \$, d'autres revenus de 31 157 \$, et de revenus d'intérêt de 9 439 \$.

Le gain sur change de la Société provient de ce que quelques-uns des actifs et passifs de la Société sont libellés en dollars namubiens et en dollars US. Le gain sur change de 26 295\$, pour l'exercice représente un gain en espèces encourue par la Société dans le cours normal de ses opérations.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers trimestres.

	FISCAL 2008	FISCAL 2007				FISCAL 2006		
	30/11/07	31/08/07	31/05/07	28/02/07	30/11/06	31/08/06	31/05/06	28/02/06
	\$	\$		\$	\$	\$		\$
Frais généraux et d'administration	332,604	424,621	575,021	297,730	253,476	318,812	245,621	437,801
Perte avant radiations et frais d'émission d'options	315,414	472,823	218,989	310,340	250,910	327,247	250,599	457,350
Perte et perte diluée par action (avant radiations)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Perte nette	275,578	405,932	516,775	310,340	250,910	327,247	250,599	457,350
Perte nette et perte nette diluée par action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Actif à court terme	1,521,540	1,923,044	556,498	479,943	480,483	687,679	72,025	39,453
Actif total	7,906,372	8,232,960	6,473,376	6,249,107	6,093,216	5,238,097	4,490,250	4,450,811
Passif à court terme	468,670	526,430	966,208	794,252	1,184,807	211,638	77,328	268,958
Montant dû aux administrateurs	431,584	458,038	560,383	539,201	653,189	513,980	670,004	493,696
Avoir des actionnaires	7,006,118	7,248,492	4,946,785	4,915,654	4,255,219	4,512,479	3,742,918	3,688,157

Discussion sur l'information financière trimestrielle sélectionnée

Au cours de huit derniers trimestres, les frais généraux d'administration et les pertes avant radiations et frais relatifs aux émissions d'options se chiffrent en moyenne à 360 710 \$ et 325 459 \$.

Les facteurs suivants ont une forte influence sur nos coûts d'opérations: 1) Depuis 2006, la Société a augmenté ses activités opérationnelles et de marketing résultant en une augmentation des dépenses de déplacement, de rémunération, de relations publiques et des frais de divulgation d'information aux actionnaires; 2) Les charges relatives aux émissions d'options représentent une part importante de nos frais généraux d'administration (s.v.p. vous référer à la section pertinente du rapport de gestion et de la note 8 des états financiers); et 3) Les frais inhérents aux demandes réglementaires n'ont cessé d'augmenter au cours des ans.

En tenant compte de ce qui précède, il en coûte maintenant en moyenne 300 000 \$ en frais généraux d'administration moins rémunération à base d'action par trimestre pour assurer l'exploitation de la Société. De ce montant, 100 000 \$ représente les salaires, honoraires et avantages sociaux payables aux membres de la direction de même qu'aux honoraires professionnels payables à deux administrateurs de la Société (voir la rubrique « Opérations entre apparentés » pour plus de détails).

Performance trimestrielle globale

Au cours du premier trimestre la Société a encouru des dépenses d'exploration de 65 265 \$ pour le projet Block J Woduna et 10 554 \$ en frais d'exploration de métaux primaires liés au projet Haib contre 1 087 785 \$ en dépenses d'exploration marine pour la période correspondante l'année dernière. La totalité du 65 265 \$ investi en dépenses d'exploration marine fut investi sur le projet Woduna Bloc J et est composé de 62 184 \$ (112 448 \$ en 2007) en frais d'administration, géologues, frais de consultation, taxes et permis; 3 081 \$ (1 262 \$ en 2007) en frais de déplacements et 0 \$ (974 075 \$ en 2007) en dépense d'exploration géophysique.

Durant la période la Société a encouru une augmentation de ses pertes nettes de 24 668 \$ (ou 10 %), (275 578 \$ contre 250 910 \$), les frais généraux eux ont augmenté de 79 128 \$ (ou 31 %) alors que les autres coûts ont diminué de 54 460 \$.

L'augmentation des frais généraux de 79 128 \$ (ou 31 %) par rapport à la période correspondante l'an dernier est attribuable principalement à l'augmentation de 74 943 \$ (119 425 \$ contre 44 482 \$) des honoraires professionnels.

De façon générale, les hausses de : 17 790 \$ des charges relatives aux émissions d'options comptabilisées durant la période (17 790 \$ contre 0 \$) (s.v.p. vous référer à la note 8 des états financiers); 16 273 \$ (ou 200 %) de frais de divulgation d'information aux actionnaires; de 11 247 \$ (ou 60 %) des frais de voyage; de 1 616 \$ (ou 7 %) des frais de bureau ont été amoindries partiellement par la réduction de 41 206 \$ (ou 65 %) des des frais de relations publiques.

Le (57 026 \$) en autres dépenses de la Société se compose d'un gain sur change de 30 693 \$, d'autres revenus de 10 332 \$, et de revenus d'intérêt de 16 001\$.

Le gain sur change de la Société provient de ce que quelques-uns des actifs et passifs de la Société sont libellés en dollars namubiens et en dollars US. Le gain sur change de 30 693 \$, pour l'exercice représente un gain en espèces encourue par la Société dans le cours normal de ses opérations.

Situation de trésorerie

Tant et aussi longtemps que la Société sera au stade d'exploration et développement, la Société ne générera pas de liquidité de ses opérations. La capacité de la Société de satisfaire à ses obligations courantes et de poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction d'obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

Les besoins de fonds de roulement d'Afri-Can pour l'exercice 2007 se chiffraient aux environs de 200 000 \$ par trimestre, pour l'exercice 2008, les besoins de fonds de roulement d'Afri-Can se chiffrent encore aux environs de 200 000 \$ par trimestre. Ce montant ne comprend pas les salaires payables aux membres de la direction ni les honoraires devant être versés à d'autres initiés de la Société (voir la rubrique « Opérations entre apparentés » pour plus de détails).

Suite à la relance des activités d'exploration d'Afri-Can durant l'année fiscale 2007, les besoins en capitaux liés à l'exploration, excluant les coûts liés au contrat de IMD approximaient les 120 000 \$ de plus par trimestre. La société envisage que les fonds requis en 2008 devraient encore une fois approximer les 120 000 \$ par trimestre.

Ressources financières

Au 30 novembre 2007, le fonds de roulement de la Société était de 1 052 870 \$ (versus un fonds de roulement de 1 396 614 \$ au 31 août 2007).

Le fonds de roulement de la Société au 30 novembre 2007, inclut un montant de 396 000\$ (435 607 \$ au 31 août 2007) et représente les charges reliées au programme d'exploration et sont incluses dans l'augmentation des frais courus à payer. En conformité avec les Principes Comptables Canadiens Généralement Acceptés, l'augmentation des frais courus à payer représente la meilleure estimation de la Direction quant aux frais quotidiens inclus dans l'entente avec IMD et représente les coûts de la première phase d'exploration complétée le 22 novembre 2006.

Selon les termes de l'entente, ces coûts ne seront facturés que 30 jours après la complétion du programme complet. Le paiement de ces factures ultérieures est sujet à l'entente survenue entre les parties (pour de plus amples détails, svp vous référer aux sections afférentes de la discussion aux états financiers et à la note 13 des États Financiers, concessions marines).

Les actifs à court terme de la Société au 30 novembre 2007 comprennent les éléments suivants : 1 362 670 \$ (974 777 \$ au 31 août 2007) de trésorerie; 51 793 \$ (815 395 \$ au 31 août 2007) de sommes à recevoir et 107 077 \$ (132 872 \$ au 31 août 2007) de dépenses payées d'avance. Les passifs à court terme eux atteignaient 468 670 \$ (526 430 \$ au 31 août 2007). Ce passif à court terme comprend les éléments suivants : des comptes généraux à payer de 72 670 \$ (38 526 \$ au 31 août 2007), des frais courus à payer de 396 000 \$ (435 607 \$ au 31 août 2007), et des charges à payer aux administrateurs et à des sociétés appartenant à des administrateurs de 0 \$ (52 297 \$ au 31 août 2007).

Pour améliorer son fonds de roulement, la Société pourrait procéder avec de nouveau placement privé.

Instrument financier

Les instruments financiers utilisés par la Société consistent en liquidités et comptes à recevoir, qui sont des instruments financiers utilisés pour le fond de roulement et autres objets corporatifs.

Au 30 novembre 2007, les liquidités de la Société étaient déposés dans un compte à intérêts avec la banque HSBC du Canada alors que les comptes à recevoir étaient composés de taxes à recevoir et souscriptions à recevoir.

La Société mène ses activités à l'échelle internationale et s'expose donc aux fluctuations de change monétaire. La Société n'a présentement pas recours à des instruments financiers pour limiter son exposition à ces fluctuations de change monétaire.

Engagements financiers

La Société n'a pas d'engagements financiers en investissement capitaux pour l'exercice qui vient.

Subséquemment à la signature de l'entente avec Copper Ressources Corporation (CRC) le 26 mai 2005, la responsabilité des dépenses d'exploration de la Société quant au projet Haib ont été transféré à CRC. La décision de Deep-South, le 20 juin 2007, de considérer que CRC s'est retiré de l'entente d'option ne change pas les obligations financières nulles de la Société vis à vis du projet. Cette décision offre

toutefois de nouvelles opportunités qui peuvent résulter en la prise de nouvelles obligations financières de la Société. La Société a entrepris une révision stratégique de ces options concernant Haib mais comme aucune décision n'a encore été prise, il est difficile pour la Société de quantifier ses futures obligations financières.

Les dépenses d'exploration relatives au Bloc J sont assujetties aux termes de l'entente avec IMD ratifiée par les actionnaires le 23 février 2006.

En vertu de cette entente, Afri-Can avait une obligation minimum de paiement de 500 000 US \$ durant l'année fiscale 2007. Ce montant inclut le paiement de 300 000 \$ US que doit faire la Société au moment de la mobilisation et un autre paiement approximatif de 200 000 US \$ couvrant la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. Au 31 août 2007, le contracteur a reçu son paiement de 300 000 \$ US pour les frais de mobilisation et une facture de 236 343 US \$ (253 691 CDN \$) couvrant les frais de consommation d'essence pour l'utilisation du vaisseau a été payé durant le dernier trimestre de 2007.

Selon les termes de l'entente, la Société n'a aucune obligation financière minimum pour l'année fiscale 2008. Les obligations financières de la Société envers IMD seront clarifiées au plus tard 30 jours après la terminaison du programme d'échantillonnage (pour plus amples détails svp consulter les États Financiers à la note 13 intitulée Engagements).

La Société compte financer ses programmes d'exploration par les fonds recueillis soit par des placements privés, des exercices de bon de souscriptions et/ou options, soit par des partenariats stratégiques.

Opérations entre apparentés

La prestation de services juridiques et de services de secrétariat auprès de la Société est assurée par un des administrateurs d'Afri-Can. Pour l'exercice terminé un montant de 13 050 \$ d'honoraires juridiques a été comptabilisé en tant qu'honoraires professionnels dans les états consolidés des résultats et du déficit et un montant de 0 \$ a été comptabilisé en tant que frais d'émission de capital actions pour ce qui concerne des services juridiques et aux services de secrétariat rendus.

Des frais administratifs pour un montant de 32,490 \$ ont été comptabilisés au poste des salaires, avantages sociaux et honoraires de gestion. Ces frais d'administration ont été facturés par une Société contrôlée par un dirigeant et Administrateur.

De plus, au cours de la même période, un montant de 18 750 \$, en honoraires au Président du Conseil, a été comptabilisé en tant qu'honoraires versés à un administrateur dans le cadre de services de consultation rendus à Afri-Can.

Les opérations sont menées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Les montants dus aux administrateurs ne porte pas intérêt et ne comporte pas de modalités précises de remboursement.

Le total de 431 584 \$ dû aux administrateurs (510 335 \$ au 31 août 2007) au 30 novembre 2007, se compose de salaires impayés et d'autres frais payables à deux membres de la direction qui sont également des administrateurs et à un autre administrateur de la Société.

Principales estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus au Canada nécessite que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influencent les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, les montants reliés de revenus et de dépenses, la valeur de réalisation des gîtes miniers et des frais d'exploration et de développement reportés, l'évaluation des passifs environnementaux et la présentation du passif éventuel. Les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

La note 2, afférente aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice le 31 août 2007, fournit un résumé détaillé de toutes les principales conventions comptables de la Société et des estimations comptables qui en sont tirées.

Les conventions suivantes sont considérées comme étant les principales conventions comptables car elles font appel à l'utilisation d'importantes estimations comptables :

1) Conversion de devises étrangères :

Les éléments d'actif et de passif monétaires de la Société canadienne et de la filiale de la Société considérée comme un établissement étranger intégré sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les éléments de l'état des résultats sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont imputés aux résultats de l'exercice.

2) Régime d'options d'achat d'actions

Le 1er septembre 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles normes pour les paiements à base d'actions (Chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions »). Ce chapitre définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versées à des salariés ou à des non-salariés. En vertu de ces nouvelles normes, tous les paiements à base d'actions effectués à des salariés et à des non-salariés doivent être systématiquement constatés dans les états financiers de la Société. Ces normes établissent une méthode de constatation basée sur la juste valeur et encouragent les sociétés à adopter cette méthode de constatation pour leurs régimes de rémunération des employés à base d'actions. La Société utilise le modèle d'évaluation des options Black-Scholes en vue d'établir la valeur estimative des options attribuées. Le coût est constaté en tant qu'augmentation des charges salariales, des frais reportés ou des honoraires de même qu'à titre d'augmentation du surplus d'apport. Toute contrepartie versée par des salariés lors de l'exercice de ces options d'achat d'actions est portée au crédit du capital actions.

3) Gîtes miniers et frais d'exploration et de développement reportés :

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de gîtes miniers sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. S'il y a lieu, les revenus accessoires générés au cours de la période d'exploration et développement seront comptabilisés en diminution des coûts comptabilisés. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés des gîtes miniers concernées sont virés aux immobilisations à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production.

S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition, d'exploration et de développement ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété ou si le projet est abandonné ou subit des retards importants, celui-ci est dévalué à sa valeur de réalisation nette.

Le recouvrement des montants indiqués au titre des gîtes miniers et des frais d'exploration et de développement reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement rentables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les gîtes miniers et les frais d'exploration et de développement reportés ne représentant pas nécessairement la valeur présente ou future.

Modifications aux conventions comptables incluant leur adoption initiale

Au cours de l'exercice 2008 :

La Société a adopté *la Section 1506 du Manuel de l'ICCA, intitulé Modifications comptables*, qui établit les critères de changement de méthodes comptables et décrit comment appliquer les changements de méthodes comptables et d'estimations comptables ainsi que les changements découlant de la correction d'erreurs. Ces modifications, y compris les exigences connexes de présentation de l'information, sont entrées en vigueur au 1er septembre 2007 et n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers.

Et

La Société a aussi adopté, au 1er septembre 2007, les recommandations des chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA: le chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, le chapitre 3865, Couvertures, et le chapitre 1530, Résultat étendu*. L'adoption initiale de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence sur les bilans.

Radiation des frais d'exploration reportés

Conformément à sa politique, Afri-Can procède à l'examen de la valeur comptable de ses gîtes miniers et des dépenses connexes au cours du quatrième trimestre de chaque exercice ou lorsque des événements ou des circonstances particulières indiquent que la valeur aux livres de ces biens miniers peut dépasser leur valeur résiduelle. Une moins-value est comptabilisée lorsque la valeur aux livres de tels biens n'est pas recouvrable et dépasse leur juste valeur. Afin de pouvoir procéder à un tel examen, la direction se doit de poser d'importantes hypothèses, lesquelles sont assujetties à divers risques et incertitudes qui pourraient par la suite influencer sur la possibilité prévue de recouvrement de la valeur aux livres des gîtes miniers et dépenses afférentes.

Information sur les actions en circulation

Durant la période, la Société n'a pas complété de placements privés, et aucune option ou bons de souscription on été exercé.

Au 30 novembre 2007 et au 22 janvier 2008, Afri-Can comptait 145 558 390 (145 558 390 au 31 août 2007) actions émises et en circulation avec une valeur d'émission de 36 812 005 \$ (ou de 0,25 \$ par action de valeur d'émission), 14 976 808 bons de souscription (14 976 808 au 31 août 2007) et 6 645 000 options (6 195 000 au 31 août 2006) en circulation, le nombre d'actions après dilution s'établissant à 167 180 198.

Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions, dont 145 558 390 étaient en circulation à la date des présentes.

AUTRE

Tel que requis par la politique «Instrument Multilatéral 52-109», la Société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date de la fin de l'année terminée le 31 août 2007. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du Président et Chef de la Direction et du Vice-président exécutif et Chef des Opérations financières. À la suite de cette évaluation, le Président et Chef de la Direction et le Vice-président exécutif et Chef des Opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clé, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensé par une supervision plus efficace du Chef de la Direction et du Chef de la Direction Financière. La Direction d'Afri-Can continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et accroîtra sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la Société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâche. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourraient créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La Direction a donc décidé de divulguer ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

Il n'y a pas eu de changements aux contrôles internes de la Société sur la divulgation financière pendant la dernière année fiscale et pendant le plus récent trimestre.

FACTEURS DE RISQUE

Toutes les gîtes minières de la Société détenue en co-entreprise n'en sont qu'au stade d'exploration et n'ont pas de gisements économiques de minéraux connus. Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie généré par une exploitation minière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions de marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.

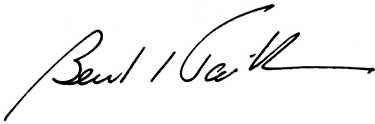
Bien que la découverte de diamants puisse offrir un rendement substantiel, peu de propriétés d'exploration évolueront ultimement en une exploitation minière. Des dépenses importantes sont requises pour identifier, confirmer des réserves et construire des infrastructures minières. Il est impossible de confirmer si les programmes d'exploration courant de la Société vont ultimement résulter en une exploitation minière profitable.

Un certain nombre de facteurs détermine la viabilité économique d'un gîte diamantifère. Ceci inclut la taille du gîte, la quantité, la qualité et taille unitaire moyenne en carat des diamants; la proximité du gîte d'infrastructure existante, l'estimation des coûts de développement et des coûts d'opération; les coûts de financement et les flux monétaires du projet; les prix estimés et le marché du diamant et la nature

compétitive de l'industrie. D'autres facteurs clés tel que règles gouvernementales incluant celles reliées aux taxes, royautés, utilisation de territoires, l'environnement et l'impact socio-économiques sur les communautés affectées, ont une influence importante.

De plus, même si la Société a pris toutes les mesures pour vérifier qu'elle détient des titres en bon et due forme pour ses gîtes minéraux, il n'y a pas de garantie que les titres de la Société ne soient sujets à des ententes préalables non enregistrées ou à des entraves réglementaires. La conséquence de ces risques ne peut être mesuré avec précision. Toutefois, une combinaison de certains de ces risques peut avoir un impact sur le développement d'un gîte et peut réduire ou lui enlever sa viabilité économique.

La Société a l'intention de poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés, à la condition que les capitaux soient disponibles, et ce à des conditions acceptables et en fonction de résultats d'exploration et de faisabilité favorables à de telles activités. La Société entend se financer à même ses ressources financières existantes ou par émission d'actions ou de titres connexes. Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation de financements additionnels.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard J. Tourillon'.

Bernard J. Tourillon MBA,
Vice-président exécutif et Chef des services financiers

Montréal, le 22 janvier 2008